

XI^e CONGRES INTERNATIONAL D'ARCHEOLOGIE CHRETIENNE

LYON
VIENNE
GRENOBLE
GENEVE
AOSTE



SEPTEMBRE 1986

Lyon, le 20 janvier 1986

Cher (e) Collègue,

Vous aviez indiqué votre intérêt pour notre congrès en envoyant une fiche de préinscription ou directement auprès du Comité.

Vous n'avez pas renvoyé la fiche d'inscription définitive qui nous est aujourd'hui indispensable pour les réservations d'hôtel, l'organisation des transports et les prévisions budgétaires.

Nous pensons que vous avez omis de le faire ou que notre circulaire s'est égarée et nous vous renvoyons la circulaire avec la fiche d'inscription, à nous retourner avant le 1er mars 1986, dernier délai.

Même si vous êtes membre d'un comité d'organisation ou rapporteur, les indications pratiques sur votre séjour nous sont nécessaires et nous vous serions reconnaissants de remplir complètement la fiche.

Veillez agréer, Cher (e) Collègue, l'expression de nos sentiments bien cordiaux.

Le Comité d'Organisation

PRESIDENCE : Prof. PIETRI, Directeur de l'Ecole Française de Rome, Piazza Farnese 67, 00186 ROMA, ITALIE

SECRETARIAT : Prof. DUVAL, Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, 75006 PARIS

COMITE SCIENTIFIQUE : Prof. FEVRIER, Résidence Sainte-Victoire D, Avenue Saint-Jérôme, 13100 AIX-EN-PROVENCE

SECRETARIAT REGIONAL : Direction des Antiquités Historiques, 23, rue Roger-Radisson, 69005 LYON

LYON
VIENNE
GRENOBLE
GENEVE
AOSTE



SEPTEMBRE 1986

TROISIEME CIRCULAIRE

Comme prévu, le congrès se tiendra aux dates indiquées, sous le patronage de la Présidence de la République française, des Ministères français de la Culture, de l'Education Nationale, de la Recherche et des Relations Extérieures, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, de la Région Rhône-Alpes, des Conseils Généraux du Rhône et de l'Isère, des Municipalités de Lyon, Vienne et Grenoble, de la Ville et du Canton de Genève, de la Région autonome du Val d'Aoste, des autorités académiques et religieuses.

PROGRAMME

Voici le programme provisoire qui combine des séances de travail et des visites, comme il avait été demandé au Congrès de Salonique :

Dimanche 21 septembre : Accueil des congressistes, visite des monuments paléochrétiens de Lyon, l'après-midi. Séance d'ouverture en fin d'après-midi.

Lundi 22 septembre : Séances de travail (thème principal : voir infra) dans l'hôtel de la Communauté Urbaine de Lyon, dans le nouveau centre de la Part-Dieu. Déjeuner au restaurant universitaire (transferts assurés). Le soir : inauguration d'une exposition et visite du Musée Gallo-Romain sur la colline de Fourvière, réception (transfert en autocars).

Mardi 23 septembre : Matin : séance de travail (thème principal). Après-midi : transfert en autocars à Vienne (40 km). Visite des monuments chrétiens de la ville (St-Pierre, St-André, la cathédrale) et des musées. Réception. Retour à Lyon par autocars, transfert aux hôtels.

Mercredi 24 septembre : Séances de travail (thème principal). Le soir : réception de la Ville de Lyon.

Judi 25 septembre : Séances de travail (thème principal). Vers 18 h 00, départ de la CO.UR.LY. pour Grenoble en autocars. Transfert aux hôtels. Soirée libre.

Vendredi 26 septembre : Le matin : visite du site de St-Laurent de Grenoble. Réception. Après-midi : séances de travail (par sections) dans le Centre des Congrès (thèmes régionaux et divers). En fin d'après-midi : départ en autocars pour Genève, transfert aux hôtels, soirée libre.

Samedi 27 septembre : Le matin : visite des monuments de Genève (fouilles de la cathédrale, éventuellement d'autres monuments). Réception. Après-midi : séances de travail (par sections) à l'Université (actualités internationales). En fin d'après-midi : départ en autocars pour Aoste, arrivée vers 20 h 00, transfert aux hôtels, soirée libre.

Dimanche 28 septembre : Le matin (une messe sera célébrée à la cathédrale) : visite des monuments paléochrétiens d'Aoste (fouilles de St-Laurent, fouilles de la cathédrale). Séance de clôture. Réception.

Le transfert en autocars des congressistes est prévu dans l'après-midi de façon à leur permettre de prendre le soir l'avion ou le train à Genève, Turin, Milan. Un retour vers Lyon dans la soirée est également prévu.

PRESIDENCE : Prof. PIETRI, Directeur de l'Ecole Française de Rome, Piazza Farnese 67, 00186 ROMA, ITALIE

SECRETARIAT : Prof. DUVAL, Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, 75006 PARIS

COMITE SCIENTIFIQUE : Prof. FEVRIER, Résidence Sainte-Victoire D, Avenue Saint-Jérôme, 13100 AIX-EN-PROVENCE

SECRETARIAT REGIONAL : Direction des Antiquités Historiques, 23, rue Roger-Radisson, 69005 LYON

FICHE D'INSCRIPTION ETUDIANT

Cette fiche est à renvoyer avant le 15 octobre 1985 à :
Mme E. BOUCHARLAT
Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes
23, rue Roger Radisson
F 69005 LYON FRANCE

M., Mme, Mlle (3) _____ Prénom _____

Université _____ Adresse _____

Pays _____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Date d'arrivée _____ Heure approximative d'arrivée _____

Dernier moyen de transport utilisé _____

Accompagné de : M., Mme, Mlle (3) _____ Prénom _____

I. DROITS D'INSCRIPTION

(1) Cotisation pour étudiant : 400 FFR par personne soit FFR

IMPORTANT : un justificatif de la qualité d'étudiant et de l'âge est à joindre à la fiche d'inscription.

Mode de paiement choisi :

- (2) chèque postal
 (2) chèque bancaire
 (2) Virement postal
 (2) Virement bancaire
 (2) Autre (préciser)
- } pour la France uniquement

II. LOGEMENT

Veuillez réserver à LYON, GRENOBLE et GENEVE du au soir au matin

(1) chambre(s) universitaire(s) ou place(s) en dortoirs de la protection civile.

ou

(1) chambre(s) en hôtel (2)

- 1*
 2**
 3***
 4****

A défaut la réservation sera faite dans la catégorie immédiatement supérieure.

à AOSTE :

(1) chambre(s) en hôtel (2)

- 1*
 2**
 3***
 4****

Pour le logement en hôtel : (2) chambre(s) simple(s)
 (2) chambre(s) double(s)

III. EXCURSION

Etes-vous intéressé par l'excursion de trois jours en Provence après le Congrès ? OUI NON(3)

- (1) Indiquer le nombre de cotisations, de chambres.
(2) Mettre une croix en face de la solution choisie.
(3) Rayer la mention inutile.

XI^o CONGRES INTERNATIONAL D'ARCHEOLOGIE CHRETIENNE

Droits d'inscription

- 1/ Cotisation de base donnant droit aux prestations (documentation touristique, transports, repas de midi à Lyon, réceptions) : 600 FFR par personne.
- 2/ Cotisation pour étudiants inscrits dans une université et âgés de moins de 26 ans (même prestations) : 400 FFR.
- 3/ Cotisation pour personnes accompagnant les congressistes (mêmes prestations sauf repas de midi à Lyon, qui pourront être payés à part) : 400 FFR.
- 4/ Documentation scientifique : il sera distribué les rapports polycopiés, des guides ou notices pour les sites visités moyennant une contribution de 100 FFR. Cette contribution pourra donner droit éventuellement à un tarif de souscription pour les publications prévues à l'occasion du congrès (Topographie Chrétienne de la Gaule, Atlas des Monuments paléochrétiens de la France, Inscriptions Chrétiennes de Vienne) et pour les Actes.

Les droits d'inscription seront payés avant le 1er avril 1986 en francs français par chèque (réservé aux participants français) ou virement, postal ou bancaire, au nom de :

Association pour le XI^o Congrès International d'Archéologie Chrétienne
U.R.A. 26
18, quai Claude Bernard
F 69007 LYON FRANCE

- Chèques Postaux :

Pour la France : n° 02066 38 E,
et pour l'étranger : n° 20041 - 01007 - 020 6638E 038 52 .

- Banque Nationale de Paris :

Agence Lyon Grenette : n° 30004 - 00622 - 000788218156.

En cas d'annulation de l'inscription, notifiée à l'organisation du congrès avant le 1er juillet 1986, un remboursement de 300 FFR pour les cotisations de base et 200 FFR pour les étudiants et les accompagnants sera effectué en francs français (frais éventuels à la charge du congressiste).

Les participants des pays soumis à une législation interdisant les transferts internationaux pourront -exceptionnellement- payer à l'arrivée, mais devront adresser la fiche d'inscription en signalant cette difficulté.

La fiche ci-jointe est à renvoyer avant le 15 octobre 1985 à :

Madame BOUCHARLAT
Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes
23, rue Roger Radisson
F 69005 LYON FRANCE

N. DUVAL
Secrétaire Général

P-A. FEVRIER
Président de la Commission Scientifique

Ch. PIETRI
Président

Comité National d'organisation (France)

Prof. X. BARRAL, G. DAGRON, G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, S. DUFRENNE,
Y. DUVAL, J.-C. FREDOUILLE, N. GAUTHIER, C. HEITZ, J.-Ch. PICARD, J.-P. SODINI,
J.-M. SPIESER, R. TURCAN, Père C. MONDESERT, Mmes C. METZGER,
M.-H. RUTCHOWSKAYA, F. VALLET, conservateurs des Musées de France.

Secrétariat exécutif

N. DUVAL, J. BIARNE, N. GAUTHIER, J. GUYON, Ph. PERGOLA, J.-Ch. PICARD,
M. REDDE.

Comité Régional

J. LASFARGUES (France), Ch. BONNET (Suisse), D. PROLA et R. PERINETTI (Italie).

FICHE D'INSCRIPTION

Cette fiche est à renvoyer avant le 15 octobre 1985 à :
Mme E. BOUCHARLAT
Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes
23, rue Roger Radisson
F 69005 LYON FRANCE

M., Mme, Mlle (3) _____ Prénom _____
Fonction _____ Représentant _____
Adresse _____
Pays _____ Ville _____
Code postal _____ Tél. _____
Date d'arrivée _____ Heure approximative d'arrivée _____
Dernier moyen de transport utilisé _____
Accompagné de : M., Mme, Mlle (3) _____ Prénom _____

I. DROITS D'INSCRIPTION

(1) Cotisation de base = 600 FFR par personne, soit _____ FFR
 (1) Cotisation pour personne accompagnant
le congressiste = 400 FFR par personne, soit _____ FFR
Mode de paiement choisi : TOTAL _____ FFR

- (2) chèque postal } pour la France uniquement
 (2) chèque bancaire }
 (2) Virement postal
 (2) Virement bancaire
 (2) Autre (préciser)

II. LOGEMENT

Veillez réserver HOTEL (2) 1* 2** 3*** 4**** A défaut la réservation sera faite dans la catégorie immédiatement supérieure.

(1) chambre(s) simple(s) } du ____ au soir au ____ matin
 (1) chambre(s) double (s) }

III. EXCURSION

Etes-vous intéressé par l'excursion de trois jours en Provence après le Congrès ? OUI NON (3)

- (1) Indiquer le nombre de cotisations, de chambres.
(2) Mettre une croix en face de la solution choisie.
(3) Rayer la mention inutile.

Des visites complémentaires seront proposées pour les personnes accompagnant ne souhaitant pas participer aux séances.

Une excursion de 3 jours après le congrès est envisagée en Provence (Aix, Arles, Riez, Marseille) si elle intéresse un minimum de congressistes.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Comme il est d'usage maintenant dans les congrès, les organisateurs ont sollicité des rapporteurs pour le thème général, en tenant compte des régions traitées en 1969 à Barcelone et 1980 à Salonique et des questions présentées par ailleurs (publications, expositions). Voici la liste des rapports demandés avec l'indication des responsables.

THEME DU CONGRES : NAISSANCE DE LA VILLE CHRETIENNE

1/ L'évêque et la cathédrale

En Italie (P. Testini), en Afrique (N. Duval), en Egypte et Nubie (P. Grossman), en Syrie-Palestine (J.-P. Sodini, Th. Ulbert), en Asie Mineure (R. M. Harrison, éventuellement Semavi Eyice). L'atrium et ses sépultures (J.-Ch. Picard), le baptistère (P. de Palol), le palais épiscopal (W. Müller-Wiener). L'évêque dans l'épigraphie (D. Mazzoleni, D. Feissel).

2/ La topographie des grandes cités

Rome (Ch. Pietri, L. Reekmans), Constantinople (G. Dagron).

3/ L'espace des morts

(U. Fasola, V. Saxer, M. Apollonj Ghetti, V. Santa Maria Scrinari).

4/ L'image de la ville

(J. Deckers, P-A. Février).

Les rapporteurs se sont associés à différents spécialistes de leur choix. Les rapports écrits seront reproduits et distribués aux congressistes. Ils ne feront l'objet que d'une brève présentation orale, mais seront discutés à loisir.

La liste des communications, portant exclusivement sur des thèmes annexes du thème général, sur des nouveautés régionales et internationales (séances du vendredi et du samedi), n'est pas définitivement arrêtée. Elle figurera dans le programme distribué aux congressistes avec les rapports. Adresser toute correspondance à ce sujet au :

Professeur P-A. FEVRIER, résidence Sainte-Victoire D, av. Saint-Jérôme,
F - 13100 AIX-EN-PROVENCE - FRANCE.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Conditions de logement

Les hôtels sont à la charge des congressistes. Une gamme d'hôtels, 1*, 2** et 3***, est prévue dans chacune des villes du congrès. Des chambres individuelles seront disponibles pour les étudiants dans les cités universitaires de Lyon et de Grenoble et dans des locaux publics à Genève (voir annexe). Les réservations se feront par l'intermédiaire du Secrétariat Régional d'Organisation. Les transferts ne seront assurés qu'à partir des hôtels proposés par l'organisation du congrès. Le nombre des chambres 1* est limité ; elles seront attribuées dans l'ordre de réception des droits d'inscription.

Repas

Les repas de midi, au restaurant universitaire à Lyon, sont compris dans la cotisation. Plusieurs réceptions sont prévues au programme.

Transports

Les transports dans Lyon, pour les visites de Lyon et de Vienne et les déplacements depuis Lyon jusqu'à Aoste et d'Aoste à Genève, Turin, Milan et Lyon, seront pris en charge par le congrès.

Il est recommandé de choisir son point d'arrivée par avion en fonction des tarifs offerts (tarif "aller-retour", "vacances", etc...). Le trajet en train Genève-Lyon est facile. Sur le parcours ferroviaire français, la "réduction congrès" de 20 % est accordée sur présentation d'un "fichet" envoyé sur demande faite au Secrétariat Régional d'Organisation.

I

C

A

C